



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *sur rdv*

Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*

Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ÉTAT-CIVIL

Décès:

15/04/2023: Gilles Vincent, 70 ans, retraité, domicilié 46 route de Trévilis Huella, époux de Fabienne LUSTRO est décédé à Bois Guillaume (Seine maritime)

12/05/2023: Jacques NICOL, 91 ans, retraité, domicilié 13 Venette Prat ar Feunteun, veuf de Eliane CORBEL, est décédé à Saint Thégonnec

Naissance:

25/04/2023: Mayeul GERARD, au foyer de Julien GERARD et Elise LE ROUX, domiciliés à Guiclan, 8 bis rue de Ker-mat.

Mariage:

20/05/2023: Didier REGUER, Agent polyculture élevage et Sylvie BODILIS, infirmière, domiciliés 12 LD Le Guern.

Personnes nées en 1968, il sera organisé les 55 ans,

Le samedi 14 octobre au Tal Ar Milin à Penzé pour une soirée année 80.

Tarif repas/boisson : 45€ à régler par chèque à l'inscription

Mail de contact : annee1968.guiclan@gmail.com

Toutes les personnes nées à Guiclan ou habitant à Guiclan actuellement y sont invitées.

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique sauf pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année.

Pour les autres la démarche en mairie est indispensable. Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an, et d'un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois.

Par ailleurs, les électeurs doivent informer la mairie de toute modification à apporter à leur inscription sur la liste électorale : modification de nom, changement d'adresse dans la commune, etc.

Objets trouvés: clés, lunettes de soleil, écharpe noire, gilet bleu.

Les réclamer en mairie

INFORMATIONS MUNICIPALES

Piégeage du frelon asiatique

Le frelon asiatique est une espèce invasive introduite en France en 2004. Depuis, il s'est rapidement installé sur la majorité du territoire français et est maintenant solidement implanté en Bretagne.

Actuellement, le seul moyen de lutter préventivement contre le frelon est de mettre en place un piégeage de printemps (du 1er avril au 1er juin).

Distribution gratuite de pièges chez Camille BARBIER à « La garenne » ou au bar Le Divin et à la mairie.

Ecole Jules Verne

Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'Ecole Jules Verne auront lieu le samedi 10 juin de 9h30 à 12h00.

Ecole du Sacré Cœur

Opération classes ouvertes lors de la kermesse du 17 juin 2023 de 16h à 17h, pour les futures inscriptions"



2 JOURS D'ANIMATIONS !

PARDON 23

FÊTE FORAINE - CONCOURS - REPAS - JEUX

Samedi 24 juin	Dimanche 25 juin
11h00 Vernissage des Artistes de la Penzé	9h15 Randonnée & Trail
14h00 Tournoi de Molkky	10h15 Procession & office religieux
15h00 Les foulées Guiclanaises (jeunes)	12h00 Apéritif municipal offert
17h30 Remise des prix "Un regard sur Guiclan"	12h30 Repas au Triskell
	14h00 Concours de pétanque Cours d'orientation famille Jeux gonflables stands, crêpes, glaces

Fête Foraine tout le WE !

Plus d'informations sur www.guiclan.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, et qui vont occasionnellement à la garderie, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

INSCRIPTION CANTINE/GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Comme l'an passé, il ne sera pas remis aux familles de dossier de réinscription, il suffira juste d'aller vérifier et modifier si besoin les informations sur le portail famille.

Pour les nouvelles inscriptions, les dossiers sont à retirer et à retourner en mairie dans les meilleurs délais.

Toutes les familles vont recevoir par le biais des écoles la fiche d'inscription aux services de la cantine et de la garderie (une feuille par enfant) et devront la remplir en précisant si l'enfant utilise les services de manière occasionnelle ou permanente, merci de ne pas oublier de préciser les semaines paires/impaires en cas de garde alternée. **Ce document sera à renvoyer dans les écoles pour le 30 juin 2023.**

Pour une inscription permanente à la cantine et à la garderie, il faut indiquer les jours de présence, cela est important pour gérer les denrées mais aussi prévoir le personnel encadrant. Si vous n'êtes pas sûrs pour les jours, nous vous demandons d'aller inscrire votre enfant sur le portail toutes les semaines.

Nous tenons à préciser que les inscriptions seront prises en compte uniquement si la famille est à jour du paiement des factures.

En cas de renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec les services de la mairie.

La halte garderie itinérante 1000 pattes est un service de garde occasionnelle, accueille les enfants de 3 mois à 6 ans des 19 commune de la CCPL.

Les enfants sont accueillis à la demi-heure, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée

Tous les habitants de la CCPL peuvent bénéficier de la halte garderie hors de leur commune de résidence.

Les lieux d'accueil:

Lundi	Plouneventer	8h30-17h30
Mardi	Plouvorn	8h30-17h30
Mercredi	Plougourvest	8h30-17h30
Jeudi	Plouvorn	8h30-17h30
Vendredi	Plouvorn	8h30-17h30

Infos pratiques:

1000pattes@paysdelandi.com
06.64.22.28.14
www.paysdelandi.com



Le relais Petite enfance de la CCPL propose les animations suivantes sur Guiclan. N'oubliez pas de vous inscrire: 02.98.24.97.15

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance.

Pour les vacances d'été:

Du 10 juillet 2023 au 31 juillet 2023:

les inscriptions doivent être faites pour le **18 juin 2023, les inscriptions sont possibles sur le portail dès le 3 juin 2023.**

Du 1er août 2023 au 1er septembre 2023:

les inscriptions doivent être faites pour le **8 juillet 2023, les inscriptions sont possibles sur le portail dès le 24 juin 2023.**

Passé ces délais, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles.

Permanences de la directrice : les lundis et mardis de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.



ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ans)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires.(3 groupes: juniors, pré ados, ados).

Pour les vacances d'été:

Du 10 juillet au 28 juillet 2023:

Les inscriptions doivent être faites pour le **18 juin 2023, les inscriptions sont possibles sur le portail dès le 3 juin 2023.**



Du 21 août 2023 au 1er septembre 2023

les inscriptions doivent être faites pour le 8 juillet 2023, **les inscriptions sont possibles sur le portail dès le 3 juin 2023.**

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles.

En plus des activités, 2 camps sont proposés aux jeunes:

- Camps d'été Juniors à Saint Renan du 17 au 21 juillet 2023 (enfants nés en 2013 et 2014)

- Camps d'été Pré ados au Lac de Guerlédan du 21 au 25 août 2023 (jeunes nés en 2021 et 2012)

L'animation jeunesse est fermée du 31 juillet 2023 au 18 août 2023.

les programmes seront disponibles sur guiclan.fr, Renseignements auprès de Marie au 06.77.75.81.17



RANDO-POUSSETTE

Nous vous proposons une rando-poussette, suivie d'un pique-nique pour ceux qui le souhaitent : A Guiclan, **le jeudi 6 juillet** RDV à 10h au Centre missionnaire de Saint Jacques.



SPECTACLE "ICI CA ZIGOTE"

Dans la voix, les mots et les bruits de bouche, il y a des animaux qui parlent, de la pluie qui tombe avec les doigts, un orchestre qui s'emballe rien qu'avec la voix, un petit bonhomme de neige qui ne veut pas fondre, un poney qui trotte sur la langue, un petit vélo, une famille avec un papa qui habite sur le petit doigt, une maman qui s'habille en pansement...

JEUDI 15 JUIN à 10h ou 10h45
Salle du Triskell à Guiclan

Le programme des festivités du Pardon des samedi 24 et dimanche 25 juin 2023

Samedi 24 juin :

10h00: **Course d'orientation familiale** organisée par les jeunes de l'animation jeunesse, au plan d'eau, départ libre, participation 2.00€. Dernier départ 11h30.

11h : **Vernissage des « Artistes de la Penzé »** à la salle de motricité à l'école Jules Verne
Invité d'honneur : Jacques A.ROBERT, peintre

Avec la participation de Jean-Yves Blecon, d'Alain Cojan et des Artistes de la Penzé et Louis-Michel SIMON sculpteur.

Horaires de l'expo : samedi de 14h30 à 18h, dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

14h : **Tournoi de MÖLKKY** animé par l'APEL du Sacré-Cœur

A partir de 15h : **courses à pied pour les enfants** par catégorie d'âge (avec récompenses). La grande partie de la course, les enfants restent groupés et sont accompagnés par 2 adultes, à 200m de l'arrivée, l'allure sera libre.

Animé par les Trotteurs de la Penzé



17h30 : Remise des prix du concours de photos, suivi du verre de l'Amitié

Samedi et dimanche : animation avec le grand retour des **TOS-TOS**, du **MANEGE des LUTINS** et du stand « **PECHE A LA LIGNE** »

Dimanche 25 juin :

9h15 : Randonnée organisée par les Marcheurs et Trotteurs de la Penzé

9h30 : Trail organisé par les Marcheurs et Trotteurs de la Penzé

10h15 : Procession

10h30 : office religieux du Pardon de la Paroisse

11h30 : Démonstration de **danses avec le groupe Krog Mad**

12h : **apéritif offert par la Municipalité** devant la mairie

12h30 : Repas au Triskell

14h : Concours de pétanque du Tennis de Table

A partir de 14h: Sur la place de la Mairie, Stand de ventes de gâteaux, livres, jeux et tickets de tombola organisées par les jeunes de l'animation jeunesse et du Conseil municipal des jeunes pour financer leurs projets. .

De 14h à 18h : **Exposition des photos du concours de photos** dans le hall de l'école publique

L'après-midi, à partir de 14h, 4 structures gonflables seront installées près de la mairie, l'accès y sera gratuit sous la responsabilité des parents (*la route le long du parking de la mairie et le long du boulevard sera barrée*) :

Le SPEED-RUN : Un parcours gonflable utilisable par les enfants et les adultes pour des courses effrénées sur **18m de long** ! Grimpez-en haut du toboggan et évitez les obstacles !

Le TIR A L'ELASTIQUE : 10 m x 4 m **Capacité** : 2 ADULTES ou 2 ENFANTS - A partir de 5 ans

Le FUN-LAND : 6 m x 2,5 m - 2,3m de hauteur **Capacité** : jusqu'à 10 enfants de 0 à 5 ans.

A L'ABORDAGE : 6 m x 2,5 m - 2,3m de hauteur **Capacité** : jusqu'à 10 enfants de 0 à 5 ans.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX DURANT CES DEUX JOURNEES QUI SE VEULENT CONVIVIALES, FESTIVES ET CULTURELLES

Pour l'année 2023-2024, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) ouvrira à compter de la fin mai.

Cette inscription se déroulera [en ligne](#). La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au 17 juillet 2023. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site [www. BreizhGo.bzh](http://www.BreizhGo.bzh) une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux interrogations des familles concernant l'inscription scolaire. Elles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300** (accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, prix d'un appel local).

Les familles paieront pour l'ensemble de l'année scolaire 120 euros pour les 1er et 2ème enfants transportés sur le réseau BreizhGo puis 50 euros pour le 3ème. La gratuité s'appliquera à partir du 4ème enfant.

Sur BreizhGo.bzh une [page dédiée à la sectorisation](#) des transports scolaires 2023-2024 permettra d'orienter au mieux les familles vers l'autorité compétente. Pour les élèves hors secteur, l'élève pourra bénéficier d'un titre de transport scolaire si le service de transport existe uniquement dans la limite des places disponibles et sans création de point d'arrêt.

Les familles peuvent demander la création d'un point d'arrêt sous réserve de certaines conditions qui sont présentées dans le règlement régional des transports scolaires. Le formulaire de demande de création d'arrêt est en ligne sur le site BreizhGo.bzh. Les demandes sont à formuler par les familles jusqu'au 31 mai pour une éventuelle mise en œuvre pour la rentrée de septembre 2023. Passé ce délai, une demande peut être formulée jusqu'au 31 août pour une éventuelle prise en compte après les vacances de la Toussaint. Une page dédiée à l'information des familles sur la création des points d'arrêt a été mise en ligne sur le [site BreizhGo.bzh](#).



Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2023

Simple & rapide



- Au-delà du 17 juillet 2023, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.
- Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Email : antennedequimper.transports@bretagne.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial Cornouaille
Antenne des Transports de Quimper
6, rue Jacques Cartier | CS 84 044
29 336 Quimper Cedex

SALLE DES SPORTS

**DIMANCHE 2 JUILLET 2023
À PARTIR DE 14H00**

L'ÉCOLE JULES VERNE FAIT SA

KERMESSE

SPECTACLE DES ENFANTS À 15H00

**NOMBREUX STANDS
BUVETTE
PETITE RESTAURATION
TIRAGE DE LA TOMBOLA**

**Printemps
à la ferme**

**Dimanche
18 juin
10h à 18h**

**GUICLAN
A la ferme du Pré fleuri**

Portes ouvertes

Dans le cadre de la journée de la fleur française
Marché de producteurs et artisans sur le thème
des fleurs et du jardin

Ateliers autour des fleurs fraîches et séchées :
accessoires, bouquets ...



Magali QUEGUINER
2 Kerhervé
06 26 23 57 27
queguinermagali@gmail.com

Plus d'informations sur www.bretagnealaferme.com
Suivez-nous sur
Bienvenue à la ferme Bretagne

Vente de crêpes et buvette au profit de
l'association «Camilien et la team»
Stand Vaincre la mucoviscidose



La Fête Pop !

Entrée gratuite

* Fanfare



Animations enfants *



* Jeux à l'ancienne



* Artisanat



* Repas



* Produits locaux



* Soirée musicale



* Artistes

Guiclan

Samedi 10 juin 2023

à partir de 14 h 30

Crédit Mutuel
de Bretagne

Association
GUICLAN
AUTREMENT

Le Télégramme



GUICLAN LA FÊTE POP !

CONCERTS

ENTRÉE GRATUITE

IRON FEET

THE BLACK
LEAF
BAND

Mik &
Herri

POP'N'CO



SAMEDI 10 JUIN

À PARTIR DE 19H

Le Télégramme

ÉCOLE DU SACRÉ-COEUR



Kermesse

17 JUIN

2023

14^h00

GUICLAN

RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE
OU À LA SALLE OMNISPORT (SI PLUIE)

SPECTACLES DES CLASSES À 15H

STANDS lots à gagner !

CRÊPES / GÂTEAUX

NOUVEAUTÉ : CLASSES OUVERTES

OPÉRATION POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS DE 16H À 17H

GUICLAN

FINISTÈRE



18^{ème} TRAIL DE LA PENZE



12 km
et 25 km

(90% chemins/sentiers)
Circuit vallonné
en sous-bois

11 JUIN 2023



Trotteurs de la Penzé

Départ 25 km à 9h.
Départ du 12 km à 9h15.

+ MARCHÉ

Circuit de 8 km et 11 km pour les marcheurs (9h15).
Circuit balisé, allure libre

Inscription en ligne sur klikego.com

Jérôme Ponsard : 06 29 99 22 33 / Rémy Cloarec 06 15 62 27 04 (pour la marche)

* 1€ sur chaque inscription sera reversé au profit de la recherche médicale. *

PÊCHE À LA LIGNE • FAKIR • TIRAGE AU SORT TOMBOLA • ET PLUS ENCORE !

Consommer local est important mais qu'entend-on par local ? Pour certains il s'agit de consommer au plus proche de chez soi, pour d'autres dans un rayon d'une centaine de kilomètres ou régional ou au mieux *Made in France*. Qu'il s'agisse d'alimentation, de produits manufacturés ou même de services, autant faire travailler les commerces de sa ville ou de son pays !

Et à nous, qu'est-ce que ça nous apporte ?

Pour notre santé : Manger local, c'est manger des produits frais, qui contiennent moins de conservateurs et plus de vitamines et on mange plus de produits de saison.

Pour notre environnement : Consommer local, nécessite moins de transport et moins de CO2, donc moins de pollution. De plus, les produits français sont soumis à des règles environnementales plus strictes en France que dans d'autres pays.

Pour notre territoire et nos emplois : Acheter local permet de contribuer à l'économie et au dynamisme de notre territoire.

Pour notre convivialité : Faire ses courses en local permet de remettre les relations humaines au centre des transactions. Et si on n'a pas le temps, on peut aussi acheter local sur internet !

Pour notre qualité : **Acquérir des produits locaux et souvent artisanaux valorise le savoir-faire et la qualité des artisans proches de chez nous. Ces produits sont de meilleure qualité et plus durable !**

Pour notre soi !

On passe de consommateur à **consomm'acteur** ! On limite l'impact de notre consommation sur soi et les autres, cela procure un réel plaisir. Le plaisir d'échanger avec les autres, de **bien manger**, de valoriser le travail de ses voisins... ça vaut le coup !

Les ateliers ZD de juin

Samedi 3 juin – 14h00

Apprendre à reconnaître, récolter, utiliser et conserver les plantes sauvages comestibles et médicinales

Inscription obligatoire : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdelandi.com

Le TRI en + du mois de mai

On peut réduire nos déchets même à la boulangerie

On nous met souvent un papier autour de la baguette. En avons-nous vraiment besoin ? Il suffit de demander une baguette sans le papier et nous aurons un déchet en moins ! Si on préfère, on peut prévoir un sac à pain avec soi pour l'y glisser et des sacs en tissu pour les viennoiseries et le pain tranché. Un geste facile à adopter !

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdelandi.com

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La communauté de communes dispose, depuis le 1er janvier 2022 de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, carte communale ».

Par une délibération en date du 18 janvier 2022, le conseil communautaire a décidé de prescrire l'élaboration d'un **plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H)**, sachant que ce document, une fois qu'il sera adopté, se substituera aux 7 plans locaux d'urbanisme et 12 cartes communales actuellement en vigueur sur le territoire communautaire.

En se dotant de ce PLUi-H, il s'agit de **planifier l'aménagement du territoire communautaire** à l'horizon 2035/2040, en imaginant la manière avec laquelle les différentes fonctions (se loger, travailler, se former, s'équiper, se soigner, se divertir, se déplacer) qui intéressent les habitants sont amenées à se déployer sur ce même territoire, en veillant à préserver/valoriser la qualité de ses ressources naturelles (eau, énergie, foncier, air...), et à préserver/valoriser la richesse de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels.

A terme (fin 2025/début 2026), cet unique document servira de référence pour l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme que les ménages et entreprises du territoire sollicitent avant de concrétiser leurs projets d'aménagement et de construction (Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable,...).

Une concertation avec le public est organisé dans le cadre de ce projet.

Les informations en rapport avec ce projet sont par consultables sur le site internet de la communauté de communes : www.paysdelandi.com

Le public peut également faire part de ses observations en les :

- consignand dans le registre ouvert à cet effet en mairie et au siège de la communauté de communes (aux jours et aux heures habituels d'ouverture des établissements correspondants)
- adressant par voie postale en précisant que ces observations portent sur le PLUi-H à l'adresse suivante : Communauté de communes du pays de Landivisiau, zone de Kerven, rue Robert Schuman, BP 30122, 29401 Landivisiau Cedex les adressant par courrier électronique à l'adresse suivante : pluih@paysdelandi.com

Compte rendu du conseil municipal du Jeudi 11 mai 2023

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Yohann LE BELLEGUIC Gérard POULIQUEN, Olivier RAMPNOUX, excusés

1-Attribution des subventions 2023

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes :

Tennis club Des 2 rives	1 260.00	MFR Morlaix	50.00
Asc Guiclan Handball	3 890.00	IFAC CCI Brest	175.00
GPFC	2 445.00	Ecole Notre Dames des Victoires (bilingue)	25.00
Asc Guiclan Tennis de Table	2 385.00	Ecole Notre Dames des Victoires (ULIS)	25.00
Compagnie de l'Arc de Penzé	1 190.00	IREO Lesneven	75.00
APE Ecole Jules Verne	1 963.00	UEC Kerdelune - Landerneau	25.00
APEL Sacré Cœur	1 385.50	MFR Mer Iroise – Saint-Renan	25.00
APE Penzé	168.00	MFR Plabennec - Lesneven	25.00
Saint jacques Animations	700.00	Handisport – Saint Pol De Léon	50.00
Club de l'amitié	350.00	Association des Maires du Finistère	883.91
P'tit chou	300.00	Association des Maires ruraux du Finistère	100.00
Trotteurs de la Penzé	200.00	Agriculteurs de Bretagne (estimation)	255.00
Groupe Artistique de la Penzé	150.00	Groupement de l'Horn (Football)	1 600.00
Gym pour tous	400.00	Entente du Bas Léon (Handball)	1 600.00
Prévention routière	50.00	Foyer de Penzé	50.00
ADAPEI	100.00	Association Jonathan Pierre Vivantes	50.00
Banque alimentaire (denrées)	671.00	Association Queffleuth et Belizal	50.00
Secours catholique Landivisiau	100.00	Ass Les chiens guides d'aveugles du Finistère	50.00
Association Céline et Stéphane	100.00	Ass pour le soutien aux adultes en difficulté	50.00
Association Rêves de clown	100.00	Association A Prenons Autrement	50.00
Ass France Alzheimer 29	100.00	Association des amis de Lannouchen	100.00
Bibliothèque sonore du Finistère	50.00		

2-Contrat d'association OGEC Ecole du Sacré Cœur

A l'unanimité, Le conseil municipal décide d'attribuer à l'OGEC de l'Ecole du Sacré Cœur la somme de 37679.24 € au titre du contrat d'association 2023.

3-Commune de Plouéan : Participation Ecole de Penzé

La commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouéan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école.

A l'unanimité, le conseil municipal versera à la commune de Plouéan la somme de 13046.58 € pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 7 juillet 2022.

4-Commune de Taulé : Participation transport Ecole de Penzé

Depuis la rentrée de septembre 2022, il a été mis en place un transport pour amener les enfants de Penzé à Taulé. A l'unanimité, la commune versera à la commune de Taulé la somme de 1464.37 € pour la période de septembre à décembre 2022.

5-Plan départemental Arbres : demande de subvention

Le conseil départemental du Finistère a mis en place le plan départemental arbres dont l'objectif est de planter 500 000 arbres. Et pour ce faire, il soutient les projets de plantation des collectivités. La commune va reboiser le terrain de la Piste, un terrain au Guern et des espaces dans le lotissement du Styvell.

A l'unanimité, le conseil municipal va solliciter une aide et s'engage à mener le projet, à protéger et gérer durablement les plantations réalisées.

6-Jurés d'assises

Afin de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés, les personnes tirées au sort sur la liste électorale sont les suivantes :M. Philippe ABHERVE GUEGUEN, Mme Armelle ROZEC, Mme Claudie ABGRALL, M. Robert GUIVARCH, M. David DELILLE, M. Sylvain QUEINNEC,

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire**, en mairie ou sur www.service-public.fr

Se munir d'une **pièce d'identité** et du **livret de famille**.

L'attestation de recensement leur sera demandé pour passer certains examens (CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire...)



Nuisances sonores

Avant l'heure ce n'est pas l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure ! Cet adage s'applique aussi aux travaux, au bricolage et au jardinage. Il n'est ainsi pas autorisé de percer un mur en pleine nuit ou tondre sa pelouse à toute heure de la journée le week-end.



Point sur la réglementation : La préfecture du Finistère et l'ARS ont établi un règlement à respecter. Elles considèrent ainsi que le bricolage et le jardinage sont possibles **tous les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.** (Arrêté préfectoral 2012-0244 du 1er mars 2012).

Néanmoins, il existe des bruits incontournables tels que pleurs d'enfants, ouverture et fermeture de portes, déchargement de colis lors d'une livraison, etc.

En cas de nuisance sonore ou de tapage la première solution est de discuter avec le voisin responsable du bruit. Vous pouvez par exemple vous organiser avec lui afin de minimiser la gêne : vous prévenir mutuellement, convenir d'un horaire qui ne dérange pas ou tondre vos pelouses respectives au même moment. Le bruit de voisinage est une problématique de nuisance qui bénéficie d'une réglementation très complète. Mais dans bien des cas, dialogue et médiation suffisent à éviter le recours au contentieux et à rétablir de saines relations de voisinage.



Tous les vendredis après-midi à Guiclan

De 16h30 à 17h00 en période scolaire
Derrière la mairie

De 14h00 à 16h00 tournée dans toute la commune
Durant les vacances
Retrouvez tous mes arrêts sur ma page Facebook

Vous pouvez également me contacter pour vous livrer
(Anniversaires, réunion de famille...)

Facebook : Les glaces de Valérie

Tel : 06.13.11.25.82

Mail : lesglacesdevalerie@gmail.com



Les 16 bibliothèques de la communauté de communes du Pays de Landivisiau sont toutes en réseau depuis le 16 mars 2022. Un logiciel commun et du matériel informatique ont été déployés dans chacun des équipements. Un site internet commun : media-theques.paysdelandi.com permet également à chaque personne d'avoir accès au catalogue des 95 000 documents du réseau, de prendre connaissance des animations ainsi que, pour les abonnés, de prolonger et réserver leurs documents. Pour rappel, avec une carte unique, chaque abonné peut emprunter 10 documents (livre, DVD, jeu de société, livre lu...) pour 1 mois dans les 16 bibliothèques.

Dans le cadre de la mise en réseau, après ce déploiement technique, les bibliothécaires ont souhaité travailler sur l'action culturelle en s'inspirant de l'Arbre à livres, prix à destination des scolaires organisé par les bibliothèques de la CCPL de 2009 à 2019.

Un nouveau prix à destination des familles, réunissant le livre et le jeu de société, de plus en plus présent en bibliothèque, a vu le jour : le prix 1 livre / 1 jeu.

Du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, le public est invité à se rendre dans les 14 communes participantes (Commana, Guiclan, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Locmelar, Plougourvest, Plounéventer, Plouvorn, Plouzévéde, Saint-Derrien, Saint-Servais, Saint-Vougay et Sizun) pour emprunter les 5 duos qui composent cette première édition que le réseau des médiathèques souhaite pérenne.

L'annonce du duo gagnant aura lieu lors du festival de jeu Troadé à Plouvorn, les 4 et 5 novembre. Les votants seront tirés au sort et auront une chance de gagner des lots. Des animations seront également organisées à cette occasion.

Une animation "1 livre/1jeu" aura lieu **le 14 juin de 10h à 12h à la bibliothèque de Guiclan.** Venez jouer en famille ! Des bénévoles de la bibliothèque seront présentes pour vous conseiller.



PORTES OUVERTES

VENDREDI 9 JUIN de 17h à 20h

SAMEDI 10 JUIN de 9h à 17h

FORMATIONS PAR ALTERNANCE ET PAR APPRENTISSAGE

- 4^{ème}/3^{ème} de découverte professionnelle
- Bac Pro Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires
- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Prépa Apprentissage

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
A PLOUENEVEZ-LOCHRIST

Maison Familiale Rurale de Plounevez-Lochrist

9, rue de la Gare - 29430 Plounevez-Lochrist

Tél. : 02 98 61 41 30 - Fax : 02 98 61 67 73

E-mail : mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr - www.mfr-plounevez.com



SSM

VOTRE SERVICE
SOCIAL MARITIME



Service Social Maritime

Madame Hélène HOSTIOU

Permanence sur rendez-vous

Maison des Services au Public

De CLEDER

➤ **Les lundis 5, 12, 19 et 26 juin 2023**

Pour prendre rendez-vous, nous contacter:

☎ 02 98 43 44 93

brest@ssm-mer.fr

SSM

VOTRE SERVICE
SOCIAL MARITIME

www.ssm-mer.fr

Braderies solidaires du Secours Populaire de Landivisiau

Dates pour le deuxième semestre 2023.

* Le mercredi 12 juillet de 14h à 16h30
* Le samedi 15 juillet de 10 h à 16h30 en continu
Les locaux sont fermés du vendredi 4 au lundi 21 août pour congés donc il n'y aura pas de braderie ce mois là.

* Le mercredi 13 septembre de 14h à 16h30
* Le samedi 16 septembre de 10 h à 16h30 en continu.

* Le mercredi 11 octobre de 10h à 16h30
* Le samedi 14 octobre de 10h à 16h30 en continu

* Le mercredi 8 novembre de 14h à 16h30
* Le samedi 11 novembre de 10h à 16h30 en continu

* Le mercredi 13 décembre de 14 h à 16h30
* Le samedi 16 décembre de 10h à 16h30 en continu

Les coordonnées: Secours Populaire, 11, rue Ferdinand de Lesseps, Zone du Fromveur, 29400 LANDIVISIAU, 09 67 17 05 72 (si absence laissez un message avec vos coordonnées et on vous rappellera)

Les locaux sont ouverts à tout public pour le vestiaire les mardis et jeudis de 14h à 16h30 et les dépôts ne doivent se faire que ces jours là.

Les vêtements doivent être propres et la vaisselle non ébréchées.

Nous ne prenons plus :

- * De matériels informatique(ordinateurs, imprimantes)
- * Divers hifi
- * Lampadaires et lustres imposants
- * Meubles tels que literie et matelas



Conférence publique

Être actif pour le bien de mon dos !

La lombalgie, souvent appelée mal de dos ou lumbago, se caractérise par une douleur intense, au niveau des vertèbres lombaires. La lombalgie commune est le mal de dos le plus répandu : 4 personnes sur 5 souffriront de lombalgie commune au cours de leur vie. La sédentarité, l'absence d'activité, est à l'origine de la plupart des maux du dos, car elle entraîne un affaiblissement des muscles en général, ceux qui maintiennent le dos en particulier.

Les élus MSA du territoire Léon Arrée organisent une conférence publique sur le thème du mal de dos. Alexia Viel, enseignante en activité physique adaptée animera la conférence et répondra aux questions des participants.

Mardi 6 juin 2023 à 20h30

À Bodilis

Salle maison pour tous (derrière le stade)

Moment de rencontres et d'échanges, la conférence traitera de la lombalgie et de ses causes tout en rappelant les risques liés à la sédentarité et les moyens de prévention que tout un chacun peut mettre en place pour préserver son dos. Des conseils pratiques d'échauffements et d'étirements seront également dispensés aux participants.

Venez nombreux participer à cette conférence, **ouverte à tous et gratuite** (assurés MSA ou non).

Marche Gourmande du Léon
Ecole notre dame Plougourvest

Dimanche 11 juin 2023
3 circuits : 15, 8 et 2,5 km
Départ libre de l'école entre 9h30 et 12h
Sur inscription avant le 31 mai 2023

Renseignements et réservations :

Adultes : 18 €
Enfants : 7 €

Emmanuelle : 06.20.81.12.35 (après 18h ou le week-end)
Yoann : 06.61.59.93.67
ou marchegourmanduleon@gmail.com

Suivez-nous aussi sur notre page Facebook
"Marche gourmande du Léon"

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 - Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église

29410 GUICLAN

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier : 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au

06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone

au 07.62.51.14.48

► Diéticienne nutritionniste : Domohina ANDRIAMADY, Diéticienne

nutritionniste, consultation et renseignements au 06.50.30.18.96

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUEGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



PHARMACIE



MÉMENTO

Services municipaux

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : mairie@guiclan.bzh

Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du mardi au samedi de 9h à 12h00.



► ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :

02 98 19 11 87 / www.admrhaultleon.com /

accueil@admrhaultleon.com.

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de

Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi

de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale

-Rue de Kermat 02 98 79 46 66

- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

► Mission locale 02 98 15 15 50 /

contact@mlpm29.org

► Service Eau et Assainissement de Morlaix

Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30

à 18h, mardi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune

Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille



► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

► MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à

12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

